

## CTPM du 5 Juillet 2011

### *Déclaration liminaire*

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord, au nom de la Fédération des Finances Force Ouvrière, à remercier toutes celles et tous ceux qui par un mot, un appel se sont manifestés suite au geste désespéré de notre camarade lors du dernier CHSM (représentants de l'administration, représentants syndicaux, médecins de prévention). Le silence des ministres dans ces circonstances si particulières, ne nous a pas échappé.

L'ordre du jour de ce CTPM comporte pour l'essentiel de nombreux textes réglementaires. Pour autant, FO Finances ne peut éluder le contexte social dans lequel il se déroule, contexte social qui ne fait que se dégrader de jour en jour depuis trop longtemps.

Lors du CTPM du 21 mars dernier, FO Finances avait sous forme d'adresse aux ministres, lu une déclaration liminaire intitulée « **ce tsunami qui nous guette** », et indiquant que la situation dans les services était explosive, au bord de la rupture.

Depuis, le ministre de la fonction Publique a refusé toute mesure de revalorisation du point d'indice, chose qu'il a confirmée le 31 mai dernier.

Depuis, de nouvelles suppressions d'emplois ont été annoncées pour 2012 : 245 pour le ministère de l'Economie, des Finances et de l'industrie et 2 870 pour le ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat.

Depuis, le 24 juin lors du CHSM, une communication des ministres a clairement écarté le lien avec l'activité professionnelle dans les événements récents.

Depuis, lors d'un groupe de travail « perspectives budgétaires », vous avez présenté un projet de budget social (hygiène et sécurité, santé au travail et action sociale) pour 2012 en recul de 5 m€.

Pour FO Finances, c'est donc bien délibérément que vous faites le choix de plonger un peu plus chaque jour les agents des ministères économique et financier dans la souffrance et l'insécurité au travail.

Face à cette situation, les ministres ne peuvent plus faire comme s'ils n'entendaient pas, et ils n'ont plus le droit de se taire.

Nonobstant une éventuelle audience accordée par les ministres dans les prochaines semaines à laquelle, notre Fédération

demandera à participer, FO Finances demande la convocation, début septembre au plus tard, d'un comité technique paritaire ministériel, présidé par le ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie et le ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'Etat.

FO Finances demande qu'à ce comité technique soient inscrits à l'ordre du jour et dans cet ordre,

- les conditions de travail au sens large, incluant la question des budgets hygiène sécurité, santé au travail et action sociale,
- les emplois,
- et les missions.